

### À retenir cette semaine

Mildiou : quelques symptômes sont observés sur feuilles et sur grappes. Les pluies de ce week-end ont pu déclencher des contaminations dont les taches sur feuilles seront visibles dès la fin de semaine.

Oïdium : aucun symptôme observé cette semaine. Le risque est faible. Vigilance toutefois sur les parcelles à historiques.

Black-Rot : aucun symptôme observé cette semaine. Les contaminations sur grappes sont possibles jusqu'à début véraison.

Tordeuses : le second vol se termine. Quelques perforations sont observées.

Stade phénologique moyen : les stades sont compris entre le stade « **début fermeture** » et le stade « **début véraison** ».



BSV réalisé à partir des observations parcellaires des 2 vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 24 parcelles observées par 14 observateurs sur 5 cépages différents. Dont 8 parcelles sont conduites en AB

### Données du réseau

19 parcelles renseignées, 13 dans le vignoble de Saint-Pourçain, 6 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

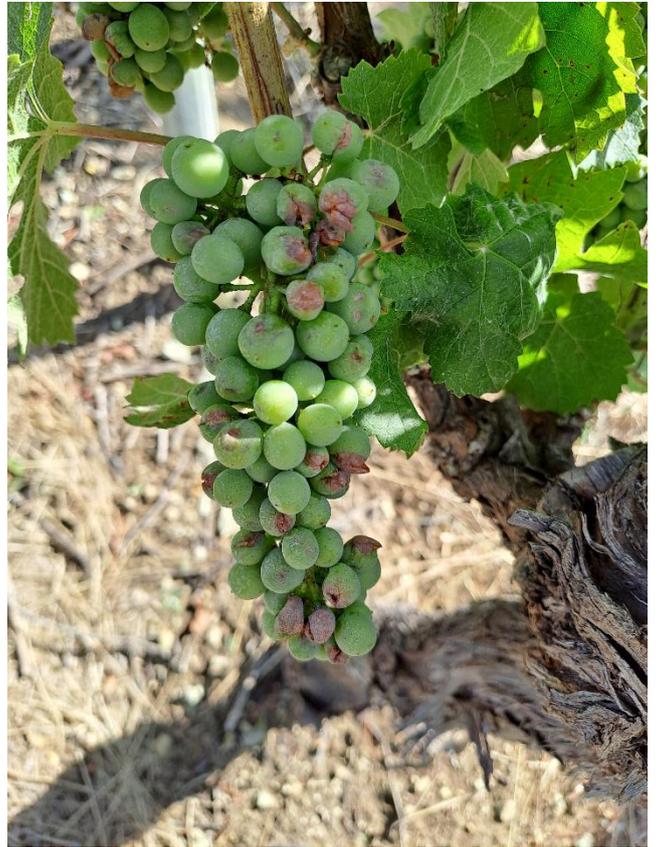
Le modèle de prévision de risque utilisé est RIMpro de Newfarm.

### Stades phénologiques

Les stades phénologiques observés ont évolué par rapport à la semaine dernière. Les stades phénologiques observés vont du stade début fermeture (BBCH 77) jusqu'au stade début véraison (BBCH 81). Le stade moyen observé se situe entre la fermeture (stade majoritaire rencontré dans le Puy-de-Dôme) et le début de la véraison (stade majoritaire rencontré dans l'Allier).

Les baies sont touchées par l'échaudage (« coups de soleil ») et par le stress hydrique dont l'intensité est faible à moyenne pour l'instant. La longue période d'absence de pluviométrie a pu occasionner un arrêt de pousse sur certaines parcelles.

De la grêle est tombée localement et en faible intensité sur le vignoble du Puy-de-Dôme (Vertaizon, Chauriat, Boudes...).



**Dans le cadre du plan Ecophyto II+ et d'une lutte phytosanitaire la moins impactante possible, il faut privilégier avant toute chose les mesures prophylactiques et le recours aux méthodes alternatives.**

Se référer au site EcophytoPic : <https://ecophytopic.fr/>



Note de service DGAL/SDQSPV pour la liste actualisée des produits de biocontrôle  
<https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une note nationale décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière.

De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents, alternance des modes d'action au sein d'un programme et/ou au fil des saisons, mosaïque spatiale.

**Lien vers la note mise à jour février 2025** : <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2024-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne>

Lien vers le Site R4P (état des lieux des résistances) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/notes-communes/>

- **Note abeilles :**



La diversité de ce que nous pouvons nommer abeilles, regroupe près de 20 000 espèces dans le monde, sociales (+20%) ou solitaires (+80%), généralistes ou spécialistes, à langue courte ou longue pour butiner des fleurs à formes singulières. Elles incluent les bourdons.

Leur importance dans la **sécurité** alimentaire mondiale est bien établie et des études concernant plusieurs cultures à des échelles locales font consensus : **le rendement baisse lorsque l'abondance et la diversité des pollinisateurs diminuent.**

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.

- **Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION**

Depuis le 1er janvier 2022, les **conditions d'autorisation et d'utilisation** des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces conditions visent aussi bien les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Plus d'informations [ICI](#)

- **Note Oiseaux :**



- **Note Vers de terre :**



- **Note Flore bord de champ :**



- **Note Coléoptères :**



- **Note Papillons :**



- **Note Araignées :**



- **Note Chauves-souris :**



- **Note Auxiliaires de cultures :**



- **Note Arbres et haies :**



[LIEN NOTE NATIONALE AMBROISIE](#)

[LIEN NOTE DATURA](#)

[LIEN FICHE POPILLIA JAPONICA](#)

Certaines essences d'arbre sont connues pour héberger des auxiliaires de la vigne pouvant s'attaquer aux ravageurs de la vigne. [LIEN](#)

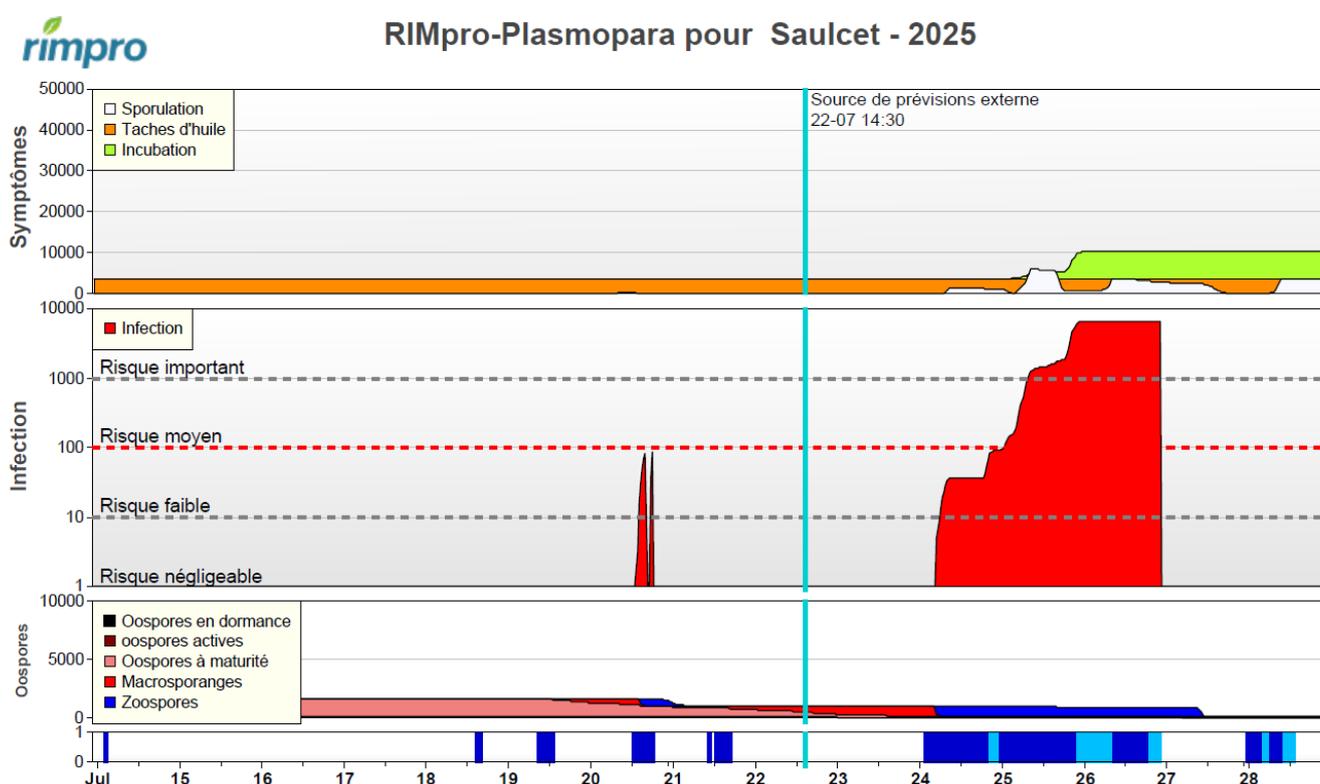
# Situation sanitaire

## Mildiou

### Biologie et nuisibilité

Cf BSV 2

### Contexte d'observations et modélisation

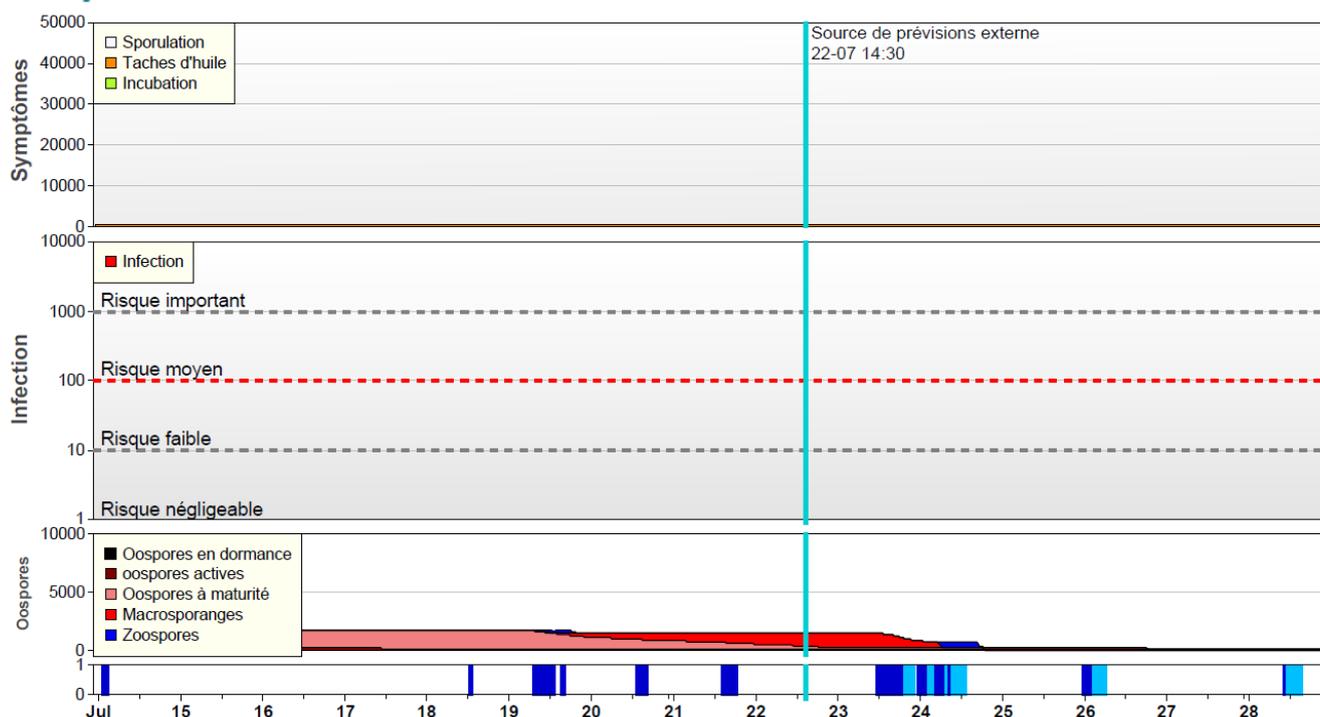


La pluviométrie se visualise en dessous du graphique inférieur en bleu foncé

Le graphique inférieur montre les différentes étapes de la maturation des oospores et de la production des zoospores.

Le graphique intermédiaire montre le risque d'infection. Il se matérialise par « les pics et colonnes » en rouge. Le graphique d'infection ne fait pas la distinction entre une source primaire ou secondaire de zoospores.

Le graphique supérieur montre le niveau de maladie qui se produirait si aucun fongicide n'était appliqué. Les symptômes pourraient s'observer dans les vignes.



Des taches de mildiou ont été observées cette semaine sur 4 parcelles du réseau. La fréquence et l'intensité d'observation des symptômes sont faibles.

On observe quelques rares grappes sèches atteintes par le mildiou.

## Estimation du risque



Les contaminations issues des pluies du week-end dernier devraient se voir en fin de semaine sur feuilles. Les contaminations sur grappes se verront d'ici une dizaine de jours. Elles devraient être assez limitées car les stades observés étaient à minima au stade fermeture.

D'après le modèle, de la pluie est prévue à plus ou moins forte intensité selon les secteurs pour cette fin de semaine et ce week-end. Le risque de nouvelles contaminations sur grappes devrait être limité car la véraison s'est enclenchée sur la moitié des parcelles observées et devrait s'enclencher rapidement pour les autres parcelles.

La vigilance s'impose particulièrement pour les parcelles grêlées, car il est important de conserver saines les jeunes feuilles issues des entre-cœurs. En effet, celles-ci sont actives dans la réalisation de la photosynthèse, permettant une bonne maturité des grappes restantes et une bonne mise en réserve après vendanges.

## Oïdium

### Biologie et nuisibilité

Cf [BSV 2](#)



### Contexte d'observations et estimation du risque



L'oïdium n'a pas été observé cette semaine sur les parcelles du réseau. Le risque, bien que potentiellement présent, décroît au fur et à mesure que les stades phénologiques avancent.

Le début de la véraison marquera la fin de sensibilité des grappes à l'oïdium. Le stade du début de la véraison est déjà atteint pour la moitié des parcelles

Les conditions météorologiques depuis maintenant une semaine sont légèrement plus favorables à l'oïdium. En effet, l'hygrométrie est légèrement supérieure aux semaines précédentes. Les températures moins chaudes sont également plus favorables au champignon. Cependant, la pression du champignon est faible à très faible cette année : l'immense majorité des parcelles est indemne d'oïdium.

La vigilance doit être surtout portée aux parcelles à historiques.

## Black-Rot

### Biologie et nuisibilité

Cf [BSV 5](#)



### Contexte d'observations et estimation du risque



Aucun symptôme de Black-Rot n'a été observé cette semaine.

Les grappes sont sensibles jusqu'au début de la véraison, stade atteint pour la moitié des parcelles du réseau. Les pluies de cette semaine pourraient entraîner de nouvelles contaminations. Elles seront limitées sur grappes.

Son installation et développement dépendent en priorité de la présence d'inoculum à la parcelle. Le risque est donc faible dans les parcelles sans historiques et faible à modéré sur les parcelles à historiques.

## Tordeuses de la grappe



### Biologie et nuisibilité

Cf [BSV 2](#)

### Estimation du risque



Les captures sont en nette diminution par rapport à la semaine dernière. Il s'agit de la fin du second vol. On observe désormais quelques perforations de baies par les chenilles de tordeuses de la grappe. Les perforations sont observées sur 5 parcelles à raison d'une à deux perforations pour 100 grappes. Seule une parcelle comptabilise 5 perforations pour 100 grappes.

## Cicadelle verte



### Biologie et nuisibilité

Cf [BSV 5](#)

### Contexte d'observations et estimation du risque



Le nombre de larves de cicadelles vertes reste faible. Le même nombre moyen de larves est observées par rapport à la semaine dernière. Le nombre maximum de larves comptabilisées est de 13 larves pour 100 feuilles. Le nombre moyen de larves observées pour l'ensemble du réseau est de 2 larves pour 100 feuilles.

L'observation de la deuxième génération est en cours. C'est à cette génération de larves que l'on doit les nécroses que l'on observe généralement sur l'extrémité de la feuille. Ces nécroses ou « marques » sont vert foncé pour les cépages noirs et jaunes pour les cépages blancs.

On note quelques nécroses sur feuilles variant selon les secteurs et les cépages. Ces nécroses ne sont pas pour l'instant très étendues.

Le seuil de risque est estimé à 100 larves pour 100 feuilles en deuxième génération. Le risque est faible.

## **Méthodes préventives :**



Plusieurs opérations peuvent être mises en place pour **diminuer la pression des maladies cryptogamiques** :

En premier lieu, la **gestion de la vigueur**. En effet, une vigueur excessive se traduit par une plus grande sensibilité de la vigne aux maladies cryptogamiques :

Elle se gère dès la plantation avec le **choix du cépage**, du **porte-greffe** et du **clone**.

La vigueur se gère également par la gestion du **travail du sol**, de la **fertilisation** et des **amendements**, et par le raisonnement de **l'enherbement**.

Pour cela, la connaissance du sol est primordiale dans le choix du matériel végétal et dans l'entretien des sols viticoles.

En second lieu, la pratique des **travaux en vert** dont l'objectif est d'aérer le microclimat du cep. L'humidité est un facteur favorable au développement des maladies cryptogamiques et l'objectif sera **l'aération du feuillage**.

Les opérations en vert représentent toutes les opérations permettant d'aérer le microclimat du cep.

**L'ébourgeonnage** et **l'épamprage** peuvent être réalisés dès à présent.

Le **palissage** et le **rognage** sont également essentiels pour assurer l'aération du feuillage.

Selon le millésime, un **effeuillage** pourra également être effectué.

La suppression des entre-cœurs permet également l'aération du feuillage.

Le **drainage de parcelles** présentant des mouillères est par ailleurs une bonne solution pour prévenir les contaminations de maladies cryptogamiques et notamment le mildiou.

Enfin, il faut rappeler la possibilité, lors de la taille en hiver, de **sortir** de la parcelle **les bois** atteints de maladies cryptogamiques. Cette opération permet de diminuer la conservation et la dissémination des spores.

## Vu au vignoble



*Carence en magnésium sur chardonnay.* Le magnésium est un composant de la chlorophylle. Il est un pigment essentiel au bon déroulement de la photosynthèse et donc à la production de sucres.

# DERNIER BULLETIN DU MILLESIME 2025 !

*Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication :** Michel Joux, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent :** Perrine VAURE - perrine.vaure@aura.chambagri.fr

**Animateur filière/Rédacteur :** Josselin PALUSSIÈRE - jpalussiere@allier.chambagri.fr

**À partir d'observations réalisées par :** les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action du plan Ecophyto II+ piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité.*